

Dix ans de vacances des Français

Céline Rouquette (*)

En dix ans, la proportion de Français partant en vacances est restée stable : en 1999 comme en 1989, elle s'établit autour de 60 %. Durant cette période, certaines caractéristiques des séjours ont changé. Plus courts, ils sont aussi plus nombreux, signe que les Français fractionnent de plus en plus leurs congés annuels. La physionomie des vacances s'en trouve modifiée : ainsi l'avion, moyen de transport permettant de raccourcir la durée du voyage pour les séjours lointains, et la voiture de location, se sont développés au détriment de la voiture familiale ou du train. Les traditionnelles vacances à la mer de l'été, moins longues, permettent l'apparition d'autres séjours de vacances, souvent des circuits, ou des séjours à la campagne ou en ville. Les séjours de sports d'hiver mais aussi au bord de la mer se développent pendant la saison hivernale.

Par rapport à 1989, la part des séjours à l'étranger est restée stable, sauf en hiver. Les destinations privilégiées, que ce soit en France ou à l'étranger, n'ont pas évolué et ne semblent pas avoir été affectées par le fractionnement des séjours ou par des facteurs économiques et sociaux. Le mode d'hébergement principal est toujours la famille, loin devant la location et l'hôtel.

En été, les séjours dont l'objectif principal est le repos tendent à reculer légèrement depuis dix ans mais ils restent largement majoritaires, alors qu'en hiver, les types de séjours apparaissent beaucoup plus hétérogènes, se partageant entre sports d'hiver, séjours au soleil, découverte de pays lointains et visites familiales.

Des vacances plus fractionnées

En dix ans, la part de Français partant en vacances est restée stable : en 1999 comme en 1989, six Français sur dix sont partis au moins une fois dans l'année en long séjour d'agrément [6]. La saison d'été est toujours la plus propice aux départs : un peu moins de six Français sur dix sont partis entre mai et octobre 1999, deux fois plus qu'en hiver, et ces proportions étaient identiques dix ans auparavant (tableau 1).

(*) Insee, Division « Conditions de vie des ménages ».

Tableau 1**Nombre et proportion de personnes partant en vacances**

	Nombre de partants (en milliers)		Taux de départ (en %)	
	1989	1999	1989	1999
Été	30 906	33 037	57	57
Hiver	13 603	16 009	25	28
Ensemble	33 228	35 621	61	62

Lecture : au cours de l'été 1999 (1^{er} mai-30 septembre), 33 millions de personnes, soit 57 % des Français, sont partis en vacances (séjours d'au moins quatre nuitées).

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

En revanche le nombre et la durée des séjours ont changé : plus nombreux, ils sont aussi plus courts. Alors que la population n'a augmenté que de 4 % en dix ans, le nombre de séjours de quatre nuits ou plus a augmenté de 20 %, de 64 millions en 1989 à près de 76 millions en 1999. Dans le même temps, leur durée moyenne a décliné dans la même proportion, de 14,5 à 12 nuitées.

C'est surtout la durée des vacances d'été qui a été réduite, de 17,2 à 13,5 nuitées en moyenne. Depuis 1989, la part des séjours d'été de plus de quatre semaines a ainsi été divisée par deux, passant de 16 % à 8 %. Les séjours d'été de 14 nuitées ou moins ont quant à eux augmenté, de 44 % à 71 %. En hiver, les séjours d'une semaine ou moins se sont développés au détriment des séjours plus longs : en 1999, 61 % durent sept nuitées ou moins, contre 43 % en 1989. Toutes périodes confondues, en dix ans, le nombre global de nuitées de longs séjours a diminué, passant de 927 à 912 millions (tableau 2). Les vacances étant de plus en plus fractionnées, il est possible que cette diminution soit compensée par l'augmentation des nuitées de courts séjours (moins de quatre nuits), phénomène que l'aménagement de la réduction du temps de travail devrait accentuer encore à l'avenir. Si l'enquête « Vacances » de l'Insee, qui ne décrit en détail que les longs séjours d'agrément, c'est-à-dire ceux de quatre nuitées ou plus (encadré 1), ne permet pas de l'affirmer avec certitude, d'autres enquêtes semblent abonder dans ce sens : ainsi, en 1994, les deux tiers des voyages à 100 km ou plus du domicile, pour raisons personnelles, duraient moins de quatre nuitées et ils étaient en forte croissance. De même, sur la période plus récente, les dernières enquêtes de la direction du Tourisme font état d'une augmentation de 2,6 % entre 2000 et 2001 des courts séjours des Français (tous motifs confondus) [3].

Tableau 2**Nombre et durée des longs séjours**

	1989	1999
Nombre de séjours (en millions)	63,9	75,7
dont : été	42,0	52,3
hiver	21,9	23,4
Nombre de nuitées (en millions)	926,9	911,6
dont : été	720,7	705,4
hiver	206,2	206,2
Nombre moyen de séjours par personne partie	1,9	2,1
Durée moyenne des séjours (en nuitées)	14,5	12,0
dont : été	17,2	13,5
hiver	9,4	8,8

Lecture : en 1999, les 52,3 millions de longs séjours achevés entre le 1^{er} mai et le 30 septembre ont duré en moyenne 13,5 nuitées.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Encadré 1

LES ENQUÊTES « VACANCES »

On appelle *vacances* les voyages d'agrément d'au moins quatre nuits hors du domicile. Sont donc exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours de santé dans des établissements spécialisés, les courts séjours d'agrément. Le *voyage* est la période qui s'étend entre le moment où l'on quitte son domicile et le moment où l'on y revient. Au sein d'un même voyage, il peut y avoir plusieurs séjours fixes et circuits. Un *séjour fixe* est une période de quatre nuits ou plus passée au même endroit. On parle de *circuit* (d'une période au moins égale à quatre nuits) lorsque la personne n'est pas restée plus de trois nuits consécutives au même endroit. Dans l'enquête, par commodité, on appelle « Français » les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires ; les personnes vivant en collectivité (casernes, maisons de retraite, couvents, cités universitaires...) ne sont pas enquêtées. Elles représentent environ 2 % de la population.

L'agglomération parisienne couvre l'ensemble de l'unité urbaine de Paris, un espace qui s'étend aujourd'hui jusqu'à Mantes-la-Jolie, Roissy, Évry. On a appelé par commodité « Parisiens » les ménages habitant cette agglomération, et non la seule ville de Paris.

Le niveau de vie est ici calculé en fonction du revenu du ménage par unité de consommation. Le premier décile de niveau de vie groupe les 10 % de ménages dont le niveau de vie est le plus faible, le premier quintile en regroupe 20 %.

Les vacances des Français sont étudiées régulièrement depuis les années soixante. Les informations présentées dans cet article proviennent de la partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages réalisée en octobre 1999. Cette enquête permet d'étudier l'évolution annuelle d'indicateurs sociaux. Elle est réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 ménages en France métropolitaine et a lieu chaque année en janvier, mai et octobre, depuis 1995. Les questions sur les vacances sont posées tous les cinq ans environ ; la prochaine

enquête sur le thème est prévue pour 2004. En octobre 1999, les questions sur les vacances ont ainsi porté sur tous les voyages de quatre nuits ou plus achevés entre le 1^{er} octobre 1998 et le 30 septembre 1999. Avant 1995, les informations sur ce sujet provenaient de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, enquête quadrimestrielle menée depuis les années cinquante. Également réalisée sur environ 8 000 ménages, cette enquête posait des questions sur les vacances deux fois par an, en mai sur la saison d'hiver s'achevant, en octobre sur la saison d'été et sur l'hiver précédent.

Bien que les questions posées en 1989 et en 1999 soient identiques, plusieurs facteurs peuvent affecter la comparabilité des données. D'une part, certains concepts ont changé. Ainsi, étaient considérés comme longs séjours en 1989 les séjours de quatre journées ou plus, tandis qu'aujourd'hui, c'est le concept élaboré par l'Organisation mondiale du tourisme – celui de séjours de quatre nuitées ou plus – qui a été retenu, de façon à pouvoir faire des comparaisons internationales. En 1989, on rattachait les séjours à la période – estivale ou hivernale – pendant laquelle ils avaient commencé, tandis qu'aujourd'hui, toujours par souci d'harmonisation internationale, on les rattache à la période pendant laquelle ils s'achèvent. D'autre part, le passage d'une enquête rétrospective sur six mois à une enquête rétrospective sur douze mois pose des problèmes de biais de mémoire, particulièrement pour les séjours d'hiver, les plus anciens à la date de l'enquête. Pour pallier partiellement cette difficulté, les données de l'enquête d'octobre 1989 ont été préférées à celles de l'enquête de mai 1989 pour mesurer les taux de départ en vacances de l'hiver 1988-1989, afin de permettre une comparaison, à biais de mémoire constant, des taux de départ en hiver entre 1989 et 1999. L'effet n'est pas négligeable : si l'on utilise l'enquête d'octobre 1989, le taux de départ pour l'hiver 1988-1989 est de 24,9 % contre 27,3 % si l'on utilise les données de mai 1989. En revanche, les séjours d'hiver 1988-1989 n'étant décrits que dans l'enquête de mai 1989, il est impossible de les comparer en 1989 et en 1999 à biais constant.

Encadré 1 (fin)

Au moment de l'enquête, les accords de réduction du temps de travail concernaient environ 2,5 millions des salariés – contre 6,9 millions fin 2000 –. L'effet de la loi sur les comportements de loisirs n'est donc pas encore visible.

Les résultats détaillés de l'enquête « Vacances » de 1999 font l'objet d'un cédérom qui contient également des comparaisons avec les derniers résultats antérieurs (ceux de 1994) et des séries longues depuis les années soixante [7].

Le fractionnement des vacances s'est accompagné d'une diversification des séjours. À côté des traditionnelles vacances à la mer, qui représentent encore 43 % des longs séjours d'été, mais perdent du terrain, se développent d'autres types de séjours [4] comme les circuits et les séjours à la campagne ou en ville (*tableau 3*). L'hiver, le fait le plus frappant est l'essor des séjours aux sports de neige, qui représentent en 1999 plus d'un quart des séjours. À cette saison, partir à la mer est également en progression. En revanche, aller à la montagne sans sports d'hiver a plutôt tendance à diminuer, de même qu'aller à la campagne, qui ne représente plus qu'un cinquième des séjours (contre plus d'un quart dix ans plus tôt).

Tableau 3

Part des séjours selon la destination et le type

En %

	Été		Hiver	
	1989	1999	1989	1999
Nombre de séjours (en milliers)	41 969	52 335	21 856	23 360
Destination				
En France	81,0	81,5	85,0	83,3
<i>dont Dom-Tom</i>	1,1	0,8	1,3	2,5
À l'étranger	19,0	18,5	15,0	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type				
Circuit	8,0	8,5	6,1	6,2
Séjour à la mer	46,0	43,4	19,6	22,0
Séjour aux sports d'hiver	0,1	0,7	21,7	25,4
Séjour à la montagne	13,4	11,4	7,8	6,3
Séjour à la campagne	22,3	24,5	26,4	21,3
Séjour à la ville	10,2	11,5	18,4	18,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : au cours de l'été 1999, 81,5 % des séjours se sont déroulés en France. Parmi l'ensemble des séjours d'été (toutes destinations confondues), 8,5 % ont été des circuits.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

La durée des séjours varie beaucoup suivant la destination choisie. Été comme hiver, c'est dans les Dom-Tom que se déroulent les séjours les plus longs en moyenne : près de 28 jours l'été et 17 l'hiver (*tableau 4*) et ce sont d'ailleurs presque les seuls à n'avoir pas raccourci en dix ans.

Tableau 4**Durée moyenne des séjours selon la destination (en nombre de nuitées)**

	Été		Hiver	
	1989	1999	1989	1999
France métropolitaine	16,3	12,6	9,0	8,2
Dom-Tom	27,9	27,7	13,6	16,9
Europe	18,7	14,6	10,4	9,4
Maghreb	29,7	24,0	14,5	12,1
Afrique hors Maghreb	20,2	16,2	12,6	13,1
Reste du monde	22,2	16,7	14,8	13,0
Ensemble	17,2	13,5	9,4	8,8

Lecture : les séjours de l'été 1999 dans les Dom-Tom ont duré en moyenne 27,7 nuitées.

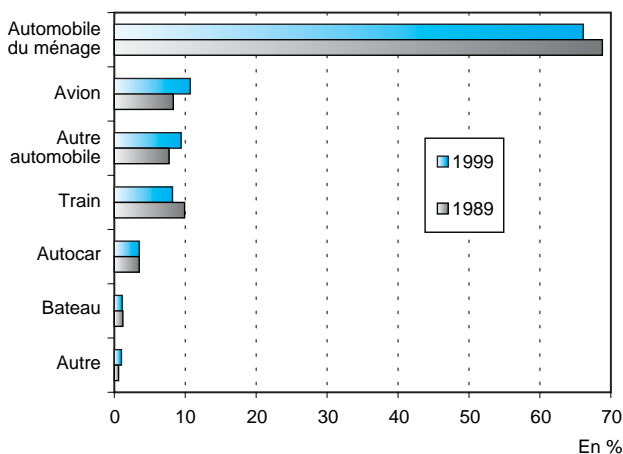
Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

L'automobile reste le principal moyen de transport des vacanciers

L'avion est devenu, en dix ans, le deuxième moyen de transport des longs séjours de vacances d'été, juste derrière la voiture du ménage mais devant le train (graphique 1). L'avion est désormais utilisé comme mode de transport principal pour plus d'un séjour d'été sur dix. L'automobile reste néanmoins le plus fréquent, concernant plus de trois séjours d'été sur quatre. En 1999, la voiture du ménage est utilisée dans deux tiers des cas, en légère diminution ; l'usage d'une autre voiture, notamment de location, se développe quelque peu, concernant près de 10 % des séjours. En dix ans, le train a perdu des parts de marché, glissant de la deuxième à la quatrième position.

Graphique 1

Répartition des séjours d'été selon le mode principal de transport



Lecture : en 1999, l'automobile du ménage était le mode principal de transport de 66 % des séjours d'été, contre 69 % dix ans plus tôt.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Le développement de l'avion ne semble pas lié à l'augmentation des séjours hors du territoire métropolitain. En effet, en 1999 comme en 1989, quatre séjours sur cinq se déroulent en France (tableau 3). Seule la part des séjours d'hiver à l'étranger a augmenté depuis 1989. L'impact des politiques tarifaires des compagnies aériennes, qui a conduit à la forte augmentation des séjours à l'étranger dans les années soixante et soixante-dix, a atteint semble-t-il ses limites, du moins si l'on s'en tient à la part des séjours à l'étranger [5].

À l'étranger, l'attrait des destinations ensoleillées persiste

Entre 1989 et 1999, les zones touristiques favorites des Français qui partent à l'étranger ont globalement peu changé : en été, le pourtour méditerranéen (Espagne, Italie, Afrique du Nord, Grèce, Turquie) ainsi que le Portugal, en hiver, l'Europe du Sud, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Égypte et la chaîne des Alpes (Allemagne, Autriche, Suisse). Cependant, parmi ces destinations, les plus lointaines se sont fortement développées : le nombre des séjours dans la zone Amériques/Caraïbes a doublé (passant de 600 000 à 1,2 million) ainsi qu'en Asie (de 280 000 à 550 000). Les pays du Maghreb sont également de plus en plus plébiscités, enregistrant 2,2 millions de séjours en 1999 contre 900 000 dix ans auparavant, tandis que les destinations européennes reculent légèrement en importance relative : de deux tiers des séjours à l'étranger à trois quarts sur la même période.

L'Espagne reste la destination étrangère préférée des Français, été comme hiver, concentrant à elle seule un séjour d'été à l'étranger sur cinq (*tableau 5*). Elle devance l'Italie, qui a désormais supplanté le Portugal l'été et conserve son rang l'hiver. Proximité géographique, patrimoine historique et culturel, attrait du climat et variété des régions expliquent sans doute le succès de ces pays tout au long de l'année.

Tableau 5

Classement des dix premières destinations étrangères en part de longs séjours

En %

	Été			Hiver	
	1989	1999		1989	1999
Espagne	22,2	21,2	Espagne	15,3	13,3
Italie	9,2	11,7	Italie	9,1	11,1
Portugal	12,3	10,3	Tunisie	5,8	5,7
Maroc	7,0	8,5	Royaume-Uni	6,8	5,1
Tunisie	4,7	5,7	Maroc	6,9	4,9
Turquie	3,0	4,2	Allemagne	2,8	4,9
Algérie	3,2	3,8	Portugal	3,0	4,8
Grèce	3,4	3,7	États-Unis	3,2	4,7
États-Unis	2,8	3,5	Égypte	3,4	3,9
Royaume-Uni	4,5	3,3	Suisse	4,9	3,0

Lecture : en 1999, l'Espagne représente 21,2 % des longs séjours d'été à l'étranger et 13,3 % des longs séjours d'hiver à l'étranger.

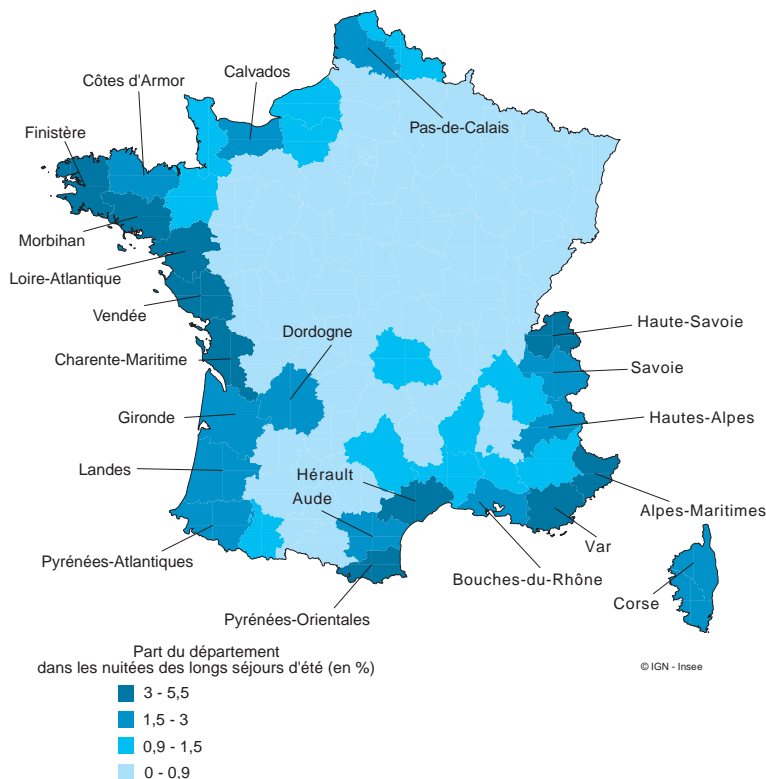
Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Les motifs des séjours à l'étranger diffèrent selon qu'ils se déroulent l'été ou l'hiver. Ainsi en été, les séjours sont beaucoup plus souvent le fait de personnes visitant leur famille qu'en hiver (33 % contre 25 %). La possibilité de prendre davantage de jours de congés pour les parents, en lien avec les vacances scolaires des enfants, explique sans doute que l'été est la saison la plus opportune pour rendre visite à la famille éloignée géographiquement, le coût du trajet pouvant alors être amorti sur une durée plus longue. Ainsi, 46 % des séjours d'été dans les pays d'Europe centrale et orientale et 52 % dans ceux du Maghreb ont lieu dans la famille proche. L'hiver, si 33 % des séjours en Europe centrale et orientale sont encore motivés par une visite familiale, ce n'est plus le cas par exemple que de 16 % des séjours au Maghreb.

Atlantique et Méditerranée

Sur le territoire métropolitain, les Français plébiscitent toujours le littoral méditerranéen (Alpes-Maritimes, Var, Hérault, Pyrénées-Orientales) ou atlantique (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée, Charente-Maritime) pour leurs séjours estivaux (*carte 1*). L'hiver, ce sont les départements montagnards qui figurent en tête du palmarès, notamment le massif des Alpes (Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes et Isère), et les Pyrénées (Hautes-Pyrénées). Mais le Var ainsi que Paris sont aussi des destinations de prédilection (*carte 2*).

Carte 1
Où partent les Français en été ?

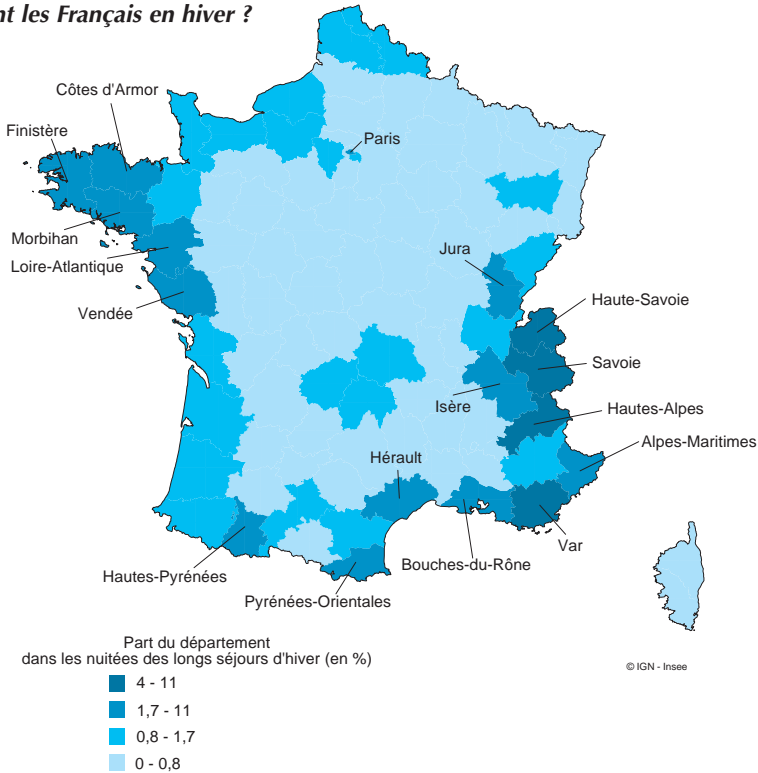


Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadriestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

En dix ans, les nuitées se sont concentrées sur un nombre plus réduit de destinations. Ainsi, au cours de l'été 1999, les dix premiers départements de villégiature ont hébergé 38 % des nuitées (31 % en 1989) et les quinze premiers en rassemblent la moitié alors qu'en 1989, il fallait ajouter trois autres départements pour atteindre ce seuil (*tableau 6*). Pour les vacances d'hiver, la concentration est encore plus flagrante : si la moitié des nuitées se déroulent également dans quinze départements en 1999, elles se répartissaient sur 21 dix ans plus tôt, et les dix premiers départements en accueillent 42 % contre 33 % en 1989.

Carte 2

Où partent les Français en hiver ?



Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Tableau 6

Classement des quinze départements les plus fréquentés en nuitées de vacances

En %

	Été			Hiver	
	1989	1999		1989	1999
Var	5,3	5,3	Haute-Savoie	7,4	10,5
Vendée	3,0	4,9	Savoie	5,7	7,0
Hérault	3,4	4,7	Var	3,9	4,1
Charente-Maritime	3,3	4,1	Hautes-Alpes	2,8	4,0
Morbihan	2,7	3,3	Alpes-Maritimes	3,4	3,4
Haute-Savoie	2,0	3,3	Paris	2,2	2,9
Loire-Atlantique	2,1	3,3	Isère	2,8	2,7
Alpes-Maritimes	3,0	3,3	Finistère	1,9	2,5
Finistère	3,0	3,0	Hautes-Pyrénées	1,7	2,3
Pyrénées-Orientales	3,5	3,0	Loire-Atlantique	1,6	2,0
Corse (1)	1,9	2,8	Morbihan	2,4	2,0
Gironde	1,9	2,8	Pyrénées-Orientales	2,3	1,9
Pyrénées-Atlantiques	2,6	2,4	Bouches-du-Rhône	3,6	1,9
Landes	2,6	2,4	Vendée	1,2	1,8
Bouches-du-Rhône	4,1	2,3	Côtes d'Armor	0,8	1,8
Total des 15 premiers	44,4	50,8		43,8	51,0

(1) Comprend les deux départements de Corse : Haute-Corse et Corse du Sud.

Lecture : au cours de l'hiver 1998-1999, la Haute-Savoie a hébergé 10,5 % des nuitées de longs séjours.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

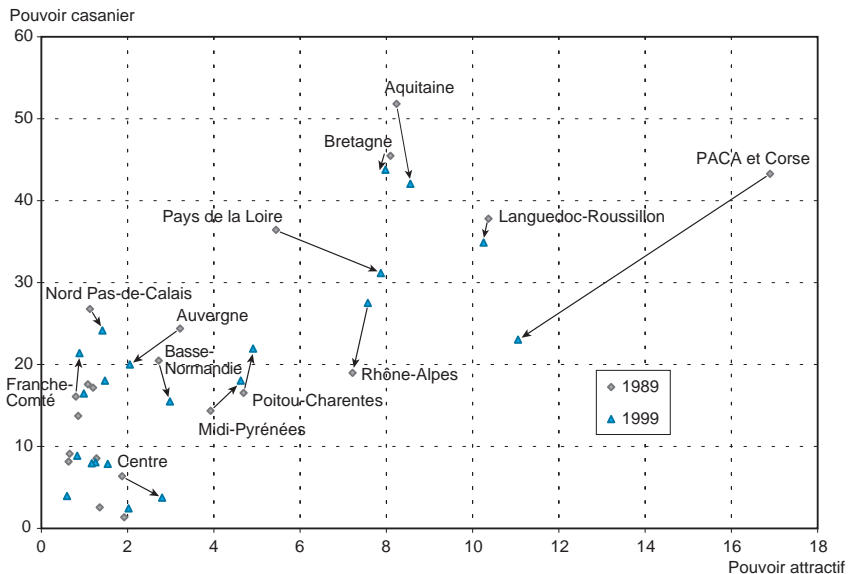
Le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine et la Bretagne très attrayantes l'été

La majorité des séjours se déroulent hors de la région où l'on vit : 87 % en 1999 comme en 1989 [2].

Les régions Provence-Alpes Côte d'Azur (PACA) et Corse, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire ont un fort pouvoir d'attractivité¹ l'été, où les fronts de mer attirent les touristes de toute la France (graphique 2). Ce sont aussi des régions à fort pouvoir casanier², en ce sens que leurs habitants y restent volontiers pour leurs vacances estivales. Ces cinq régions étaient déjà celles qui, il y a dix ans, parvenaient à la fois à attirer des vacanciers d'autres régions et à retenir leurs habitants. Néanmoins, ces derniers sont moins casaniers en 1999 qu'en 1989. Par ailleurs, les régions PACA et Corse attirent nettement moins de vacanciers français des autres

Graphique 2

Pouvoir casanier et attractif des régions en été



Note de lecture : en été, le pouvoir casanier et attractif de la région Languedoc-Roussillon est resté stable entre 1989 et 1999 : environ 10 % des nuitées de vacances des habitants des autres régions se déroulent en Languedoc-Roussillon (pouvoir attractif) et 35 % des nuitées de vacances des habitants de la région se déroulent « sur place » (pouvoir casanier).

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

1. L'indicateur mesurant l'attractivité d'une région i donnée est calculé en rapportant les nuitées dans la région i

des habitants des autres régions j à la somme des nuitées des habitants des autres régions : $A_i = \frac{\sum_{j \neq i} N_{ij}}{\sum_{j \neq i} N_j}$

en notant N_{ij} les nuitées des habitants de la région j dans la région i .

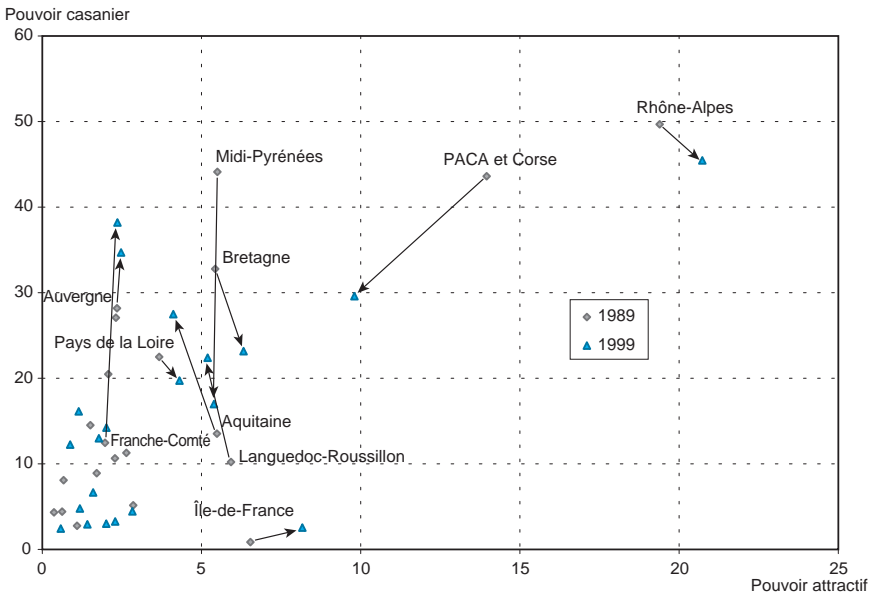
2. L'indicateur mesurant le pouvoir casanier s'écrit : $C_i = \frac{N_{ii}}{\sum_j N_{ji}}$ en notant N_{ji} les nuitées des habitants de la région i dans la région j .

régions aujourd'hui qu'il y a dix ans. Il est probable que la fréquentation étrangère et le développement des courts séjours compensent cette désaffection sensible.

En hiver, les massifs montagneux et les pistes enneigées de la région Rhône-Alpes attirent beaucoup de vacanciers des autres régions de France (*graphique 3*). PACA (y compris Corse) et l'Île-de-France, autres régions attractives, viennent assez loin derrière. Contrairement à ce qui se produit en été, les régions les plus casanières sont différentes des plus attractives – à l'exception de Rhône-Alpes –. Derrière les habitants de cette région, ce sont les Francs-Comtois et les Auvergnats, puis les Provençaux et les Aquitains, qui prennent le plus souvent leurs vacances d'hiver dans leur région d'origine. Même si globalement le palmarès n'a pas changé en dix ans, on constate quelques évolutions : comme en été, PACA et Corse semblent attirer un peu moins de touristes français l'hiver ; à l'inverse, l'Île-de-France en reçoit davantage. Par ailleurs, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, la Franche-Comté et l'Auvergne séduisent plus leurs propres habitants pour les vacances qu'auparavant.

Graphique 3

Pouvoir casanier et attractif des régions en hiver



Note de lecture : en hiver, entre 1989 et 1999, la région Rhône-Alpes a vu son pouvoir attractif augmenter légèrement : la part des nuitées de vacances des habitants des autres régions a augmenté de 18 % à 20 %. En revanche, les habitants de Rhône-Alpes restent un peu moins sur place pour leurs longs séjours d'hiver (50 % des nuitées en 1989 contre 45 % en 1999).

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Une période de repos et de retrouvailles familiales

En 1999, le repos (31 %) et les visites aux parents et amis (30 %) sont les deux principaux motifs de séjours de vacances pour la période estivale ; 13 % des séjours ont pour but de se retrouver en famille, et près de 9 % sont consacrés à des activités culturelles ou à la

visite de monuments, de sites (*tableau 7*). En dix ans, les motivations des séjours se sont modifiées. Conséquence possible de l'évolution des structures sociales et démographiques et en particulier de l'augmentation du nombre de retraités, le repos est moins souvent évoqué en 1999 qu'en 1989, perdant près de dix points. L'évolution de la structure de la population active (moins d'ouvriers et plus de cadres) pourrait également expliquer pourquoi les vacances sont moins un temps du repos qu'avant : la part de salariés exposés aux plus grandes pénibilités physiques et aux risques est moindre [1]. En revanche, retrouver des proches, qu'il s'agisse de la famille nucléaire, élargie ou des amis, gagne du terrain : ce motif représente 42,7 % des séjours en 1999 (contre 34,5 % en 1989). On ne peut cependant exclure qu'une partie de ces évolutions relève de questions d'appréciation autant que de changements réels des comportements.

Tableau 7
Répartition des séjours d'été selon le motif principal

	En %	
	1989	1999
Se reposer sans activité particulière	40,8	30,9
Voir des parents ou amis	25,6	29,6
Se retrouver en famille	8,9	13,1
Visiter des monuments, des sites, avoir des activités culturelles	10,0	9,2
Faire des promenades	6,2	7,4
Exercer une activité sportive	4,4	4,8
Rencontrer d'autres personnes	1,0	1,3
Faire du bricolage, du jardinage	0,8	0,9
Autre ou aucun	2,3	2,8
Ensemble	100,0	100,0

Lecture : l'été 1999, 30,9 % des longs séjours ont eu pour motif principal le repos sans activité particulière.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

De façon plus fine, les motivations des séjours de vacances sont liées à l'âge ainsi qu'à l'activité professionnelle de la personne. Ainsi, les moins de 15 ans, encore dans le système scolaire, mettent davantage l'accent sur les visites aux amis ou à la famille (33 % des séjours) et sur les retrouvailles en famille (18 %) que sur le repos (22 %). *A contrario*, pour les personnes exerçant une activité professionnelle, les vacances sont prioritairement le moment où l'on peut se reposer sans activité particulière (39 %), devant les visites aux proches, famille ou amis (27 %). Le repos est davantage cité par certaines professions qui connaissent des durées de travail hebdomadaire longues : ce motif représente 46 % des séjours de vacances des artisans, commerçants et des chefs d'entreprise. Il est aussi le motif premier des vacances pour les agriculteurs et les employés (39 %). Les retraités anciens salariés mettent à égalité la famille et le repos (environ 28 % chacun), tandis que les anciens indépendants mettent davantage en avant le repos, puis les visites et activités culturelles.

Un tiers des séjours se déroulent chez des proches

En 1999, toutes saisons confondues, un tiers des séjours se sont déroulés dans la résidence principale de parents ou d'amis, 17 % dans des locations, 14 % dans des hôtels ou des pensions de famille (*tableau 8*). En hiver, l'offre d'hébergement plus restreinte (fermeture de campings ou de gîtes ruraux à la morte saison) et les fêtes de fin d'année renforcent le poids des résidences familiales : près de six séjours d'hiver sur dix ont eu lieu

Tableau 8**Répartition des séjours selon le mode d'hébergement**

En %

	Été		Hiver	
	1989	1999	1989	1999
Résidence principale de parents ou d'amis	30,9	31,3	41,3	39,0
Location	14,8	15,8	14,8	18,4
Hôtel, pension de famille	12,1	13,3	14,4	16,3
Résidence secondaire de parents ou d'amis	9,6	10,4	10,5	9,2
Résidence secondaire du ménage	8,4	8,9	11,1	10,6
Caravane	9,2	8,1	1,0	1,3
Tente	7,2	5,9	0,3	0,3
Auberge de jeunesse, refuge, gîte, chambre d'hôtes	0,8	2,5	1,0	1,3
Village de vacances, maisons familiales	4,8	1,6	3,3	2,1
Autre	2,2	2,2	2,1	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : l'été 1999, 31,3 % des longs séjours se sont déroulés dans la résidence principale de parents ou d'amis.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

dans la résidence principale ou secondaire de parents ou d'amis, ou dans la résidence secondaire du ménage (contre moins de cinq sur dix en été). L'été, le climat permet plus souvent le camping : durant l'été 1999, près de 6 % des séjours se sont effectués sous la tente et 8 % dans une caravane. Les types d'hébergement ont peu évolué, même si on peut relever une hausse de la location de maisons ou d'appartements, au détriment du camping et des villages de vacances.

Le recours à un intermédiaire pour organiser les séjours de vacances est moins fréquent : 21 % des séjours étaient réalisés dans ce cadre en 1989, 16 % seulement en 1999 et l'agence de voyage reste le recours le plus répandu (tableau 9).

Tableau 9**Répartition des séjours d'été selon le type d'intermédiaire**

	1989	1999
Aucun	79	84
Agence de voyages	6	6
Club de vacances	1	1
Compagnie de transport	1	0
Agence immobilière	2	1
Collectivité locale, syndicat d'initiative, office du tourisme	3	2
Comité d'entreprise	3	2
Association	2	2
Organisme pour les jeunes	1	1
Autre	2	1
Ensemble	100	100

Lecture : 84 % des séjours d'été 1999 ont été organisés sans recours à un intermédiaire.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 et enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages, 1989.

Faire appel à un intermédiaire dépend du type de séjour. L'été, à peine un séjour sur dix se déroulant en France métropolitaine ou à l'étranger dans la famille proche est concerné, mais un sur deux lorsqu'il est à destination des Dom-Tom ou de l'étranger hors de la famille proche (tableau 10). Cette démarche est deux fois plus fréquente pour les circuits que pour les séjours fixes.

Tableau 10

Taux de recours à un intermédiaire pour les séjours d'été selon le type de séjour, la destination et le mode d'hébergement en 1999

	En %
Ensemble	16,5
Type de séjour	
Séjour fixe	15,2
Circuit	30,9
Destination	
France métropolitaine	11,2
Dom-Tom	52,0
Étranger, dans la famille proche	12,4
Étranger, hors de la famille proche	50,5
Mode d'hébergement	
Hôtel, pension de famille	52,2
Location	24,6
Résidence secondaire du ménage	2,2
Résidence principale de parents ou d'amis	2,6
Résidence secondaire de parents ou d'amis	0,2
Tente	14,1
Caravane	5,0
Auberge de jeunesse, refuge, gîte, chambre d'hôtes	48,4
Village de vacances, maisons familiales	75,9
Autre	43,0

Lecture : au cours de l'été 1999, 52,2 % des séjours en hôtel ou pension de famille ont été organisés en ayant recours à un intermédiaire (contre 16,5 % pour l'ensemble des séjours d'été).

Source : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999.

Des pratiques différentes selon le niveau de vie...

Partir ou ne pas partir en vacances est très fortement lié au niveau de vie, à la position dans le cycle de vie et à la position sociale et géographique [6]. Ainsi, en 1999, 43 % des personnes parmi les 10 % de ménages les plus modestes contre 86 % de celles qui appartiennent aux 10 % de ménages les plus aisés ont effectué au moins un séjour. Pour les personnes partant en vacances au moins une fois dans l'année, le nombre moyen de séjours varie de 1,6 pour les premières à près de trois pour les secondes et, dans ce cas, la durée est plus courte. Les longs séjours d'été totalisent 17 à 18 nuitées en moyenne pour le premier décile de niveau de vie, contre un peu moins de 13 nuitées pour le dernier. De même, les séjours longs – plus de 28 nuitées – ne représentent que 5 % des séjours du dernier décile de niveau de vie, deux fois moins que pour le premier. Le surcoût lié au fractionnement des vacances semble ainsi plus à la portée des personnes les plus aisées.

Celles-ci partent également deux fois plus en circuit organisé que les 10 % les plus modestes (11 % de leurs séjours contre 5 %). Cependant, les séjours à l'étranger sont tout aussi nombreux aux deux extrémités de l'échelle des revenus (22 %). Le mode d'hébergement est néanmoins différent : les personnes les plus modestes séjournent principalement dans leur famille (60 % de leurs séjours à l'étranger), ce qui n'est pas le cas des plus aisés (14 % seulement). Cela s'explique par une proportion beaucoup plus importante de Français par acquisition ou d'étrangers dans le premier décile de niveau de vie que dans le dernier (20 % contre 5 %, si l'on se limite aux personnes âgées de 15 ans ou plus).

De même, les personnes qui ont un niveau de vie élevé passent moins souvent leurs vacances en ville (12 % des séjours contre 21 % pour les plus modestes). En été, il n'y

a pas de différences entre les deux extrêmes de niveau de vie sur les séjours à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Les polarisations sont plus marquées l'hiver. Ainsi, parmi les séjours fixes, 13 % sont consacrés aux sports d'hiver pour le premier décile, 27 % pour le dernier, et la situation est inversée pour les séjours en ville (33 % pour les plus modestes, 19 % pour les plus aisés). Le mode de résidence choisi diffère également : les personnes les plus modestes logent plus souvent chez des proches, tandis que les plus aisés optent davantage pour l'hébergement marchand ou utilisent leur résidence secondaire.

Ces clivages selon le niveau de vie se retrouvent en termes de catégories socioprofessionnelles. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont ceux qui font le plus de séjours, les ouvriers ceux qui en font le moins. Les séjours des premiers, et dans une moindre mesure ceux des professions intermédiaires, s'opposent à ceux des ouvriers : plus grande importance des circuits, des vacances à l'étranger hors famille, de l'hébergement hôtelier.

... l'âge et la situation familiale...

L'âge et la situation familiale ont un fort impact sur le choix des séjours. Ainsi, les circuits sont davantage prisés par les seniors (60 ans ou plus) et représentent plus de 10 % de leurs séjours de vacances. Ces personnes, encore actives ou à la retraite, allient des moyens financiers plus élevés, de faibles charges familiales et un état physique leur permettant de supporter la fatigue d'un voyage itinérant. Ils partent, en moyenne, dix nuits de plus que les actifs, et cinq de plus que les enfants et les adolescents (32 nuitées contre respectivement 22 et 27).

L'âge est aussi déterminant dans le choix du moyen de transport. Les enfants voyagent davantage en voiture (85 % des séjours contre 76 % en moyenne) : cette solution est plus économique quand on est nombreux à se déplacer et plus pratique quand les bagages se multiplient. Elle est évidemment le fait de leurs parents : ce moyen de transport a aussi une grande importance parmi les personnes âgées de 30 à 49 ans. Les adolescents (10-19 ans) commencent à partir en vacances seuls et prennent plus souvent le train (12 %) ou l'autocar. Les jeunes adultes (20-29 ans), plus autonomes financièrement, choisissent plus souvent le train, mais aussi l'avion. Enfin, parmi les seniors, la voiture est délaissée au profit de moyens de transport collectifs : ils utilisent deux fois plus souvent le train et presque trois fois plus le bateau et l'autocar que l'ensemble de la population des vacanciers.

Le type d'hébergement retenu varie également avec l'âge et la position dans le cycle de vie. Les enfants (moins de 10 ans), parfois accueillis par leurs grands-parents, profitent des résidences principales de membres de la famille ou de proches. Les séjours des adolescents se caractérisent par le recours plus fréquent à des moyens d'hébergement moins confortables mais peu onéreux tels que tente et caravane. Les adultes de 30 à 49 ans adoptent plus fréquemment la location (qui offre une grande autonomie), tandis qu'à partir de 50 ans se développent les séjours en hôtels ou en résidence secondaire pour ceux qui en disposent.

Le tropisme estival des bords de mer se vérifie surtout pour les plus jeunes et leurs parents, et beaucoup moins pour les plus âgés qui diversifient davantage leurs séjours d'été. Enfin, sans surprise, les seniors laissent les sports d'hiver aux moins de 40 ans, et se tournent plutôt vers la ville et la mer pendant la mauvaise saison.

... et le lieu de résidence

Entre habitants des villes et habitants de la campagne, les choix de vacances divergent. Les Parisiens partent nettement plus à l'étranger que les habitants des communes rurales (21 % contre 14 %). Leurs séjours sont aussi plus longs. Ainsi, en moyenne, les séjours d'été des Parisiens durent un peu moins de 17 nuits (contre 11 nuits pour les ruraux). L'hébergement en camping, gîte rural, caravane, tente ou location, ainsi que l'utilisation d'une voiture pour se rendre sur son lieu de vacances, sont caractéristiques des séjours des ruraux. Les Parisiens se tournent plus volontiers pour leurs vacances vers les résidences familiales, et notamment leur propre résidence secondaire. Les habitants de l'agglomération parisienne, particulièrement bien desservis par le réseau ferré, utilisent plus souvent le train : 15 % de leurs séjours d'été, soit trois fois plus souvent que les ruraux. L'été, la mer fait l'objet d'un consensus général, mais les Parisiens sont nettement plus attirés par la campagne que ceux qui y vivent en permanence. L'hiver, les Parisiens se distinguent par l'importance des séjours à la mer (30 %) et les ruraux par leurs séjours... en ville.

Les pratiques de vacances des habitants du pourtour méditerranéen se distinguent de celles des habitants des autres régions : ils privilégient l'hôtel et les résidences familiales plutôt que la location, délaissent la mer l'été pour la montagne (la proximité des Alpes est sans doute déterminante) et la ville, utilisent moins la voiture et davantage l'autocar et le bateau. À l'opposé, les gens du Nord partent moins souvent que les habitants des autres régions, mais leurs séjours sont plutôt plus longs : leurs vacances se font donc à un rythme différent, plus proche des « grandes vacances estivales » traditionnelles. Ils font deux fois moins de circuits, privilégient nettement la location et le recours aux gîtes, auberges de jeunesse, camping parmi les différents modes d'hébergement, choisissent plus volontiers la mer et la campagne l'été pour leurs séjours fixes, et moins souvent l'avion comme moyen de transport que les habitants des autres régions. Les habitants du Bassin parisien (Centre, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Haute-Normandie, Basse-Normandie) se caractérisent surtout par leur goût affirmé pour les sports d'hiver – près d'un séjour d'hiver sur trois – et la montagne en général, au détriment de la campagne et surtout de la ville.

Une typologie des séjours : famille, repos, découverte

L'ensemble de ces pratiques individuelles conduit à dessiner un espace des séjours, que l'on peut synthétiser en cinq grands types pour l'été et six pour l'hiver. Cette typologie a été établie à partir des caractéristiques des séjours des personnes parties une seule fois au cours de chaque période, été ou hiver (*encadré 2*). Une fois cette typologie construite, la répartition des séjours des multi-partants est décrite en différence.

L'été, 63 % des personnes qui partent en vacances font un seul séjour ; l'hiver, cette proportion monte à 70 %. Ramenées à l'ensemble de la population, les personnes qui varient les destinations sont minoritaires : sur l'année 1999, seuls un quart des Français ont visité des espaces touristiques différents, les autres se répartissant à égalité entre ceux qui ne partent pas et ceux qui ne font qu'un type de séjour (mer, montagne, ville ou campagne) [4].

On peut ainsi isoler cinq grands types de séjours de vacances en été :

- **les séjours de repos** : ce sont les plus nombreux, ils représentent les deux tiers des séjours uniques et 75 % des séjours des multi-partants. D'une durée de 8 à 14 nuitées en général, ils se déroulent à la mer ou à la montagne, en France métropolitaine, en camping ou en location, et la voiture est le moyen de transport privilégié. Si leur objec-

tif principal est le repos, d'autres motifs coexistent (activités sportives, promenades, rencontres...). Les familles – couples avec enfants et familles monoparentales – et les actifs occupés y sont plutôt surreprésentés. Le fractionnement des vacances en augmente encore la part, ce qui semble assez naturel, car le fait de partir plusieurs fois permet aussi de spécialiser davantage les séjours ;

- les **séjours familiaux lointains** : pour les personnes ne partant qu'une seule fois, ils représentent 10 % des séjours d'été (dont 1 % en Outre-Mer). Le mode de transport est le plus souvent l'avion, éventuellement le train. La majorité d'entre eux ont pour but de voir des proches, qui fournissent d'ailleurs l'hébergement. L'environnement est le plus souvent la ville, la destination l'étranger (dans la famille) ou les Dom-Tom. Ils sont généralement longs – 22 nuitées et plus –. Ils se subdivisent en deux classes plus fines : les séjours dans la famille à l'étranger sont plutôt le fait de couples avec enfants, à bas niveau de vie (premier quintile), ou d'étudiants et de lycéens ; les séjours dans les Dom-Tom se caractérisent par une surreprésentation des personnes à niveau de vie supérieur à la médiane et des 20-29 ans. Ils sont rarement réalisés par les multi-partants (moins de 4 % des cas), sans doute en raison d'arbitrages en termes de temps et de coût ;
- les **séjours en famille** : ils représentent 6 % des séjours estivaux uniques et 7 % des séjours des multi-partants. Se déroulant dans une résidence familiale, ils ont pour but de se retrouver en famille ou de rendre visite à des proches. C'est pourquoi l'hébergement se fait plutôt en famille (résidence principale ou secondaire de parents ou d'amis, ou résidence secondaire du ménage). En majorité, ils sont d'une durée moyenne (8 à 14 nuitées), se déroulent soit à la campagne, soit en ville, et le moyen

Encadré 2

LA CLASSIFICATION

La classification est une méthode d'analyse des données qui permet de grouper les observations en classes qui sont proches au sens des variables d'analyse utilisées.

Les séjours ont fait l'objet d'analyses séparées selon la saison. En effet, la description des séjours d'été est plus complète, puisqu'elle inclut le mode de transport, l'existence d'un intermédiaire pour leur organisation et leur thème principal. Par ailleurs, afin d'éviter que les séjours des personnes qui partent plusieurs fois en vacances ne brouillent l'analyse, seuls ceux des personnes qui ne sont parties qu'une fois sont inclus dans l'analyse en tant qu'observations actives. Les séjours des multi-partants ont été rajoutés en tant qu'observations supplémentaires, venant se projeter au sein des classes précédemment identifiées, de façon à analyser leur profil socio-démographique.

On a ainsi étudié les caractéristiques de 5 128 séjours d'été (correspondant à des séjours uniques). Les variables actives de la classification (c'est-à-dire celles dont on mesure la liaison) sont le lieu, le type de séjour, le mode d'hébergement, le mode de transport, le motif principal du séjour. Les variables supplémentaires (c'est-à-dire expliquant les liaisons étudiées) sont la durée du séjour, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de la personne ayant voyagé, le niveau de vie et la composition du ménage auquel elle appartient. Bien d'autres variables ont été testées mais n'apportaient aucune information significative pour comprendre l'espace des séjours. Pour l'hiver, ce sont 2 737 séjours qui ont été analysés. Les variables actives sont le lieu, le type de séjour, le mode d'hébergement, la durée du séjour. Les variables supplémentaires sont l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de la personne ayant voyagé, le niveau de vie et la composition du ménage auquel elle appartient.

de transport utilisé est la voiture ou le train. Le recours à un intermédiaire est quasiment inexistant. Plusieurs types de vacanciers sont concernés : aussi bien les personnes âgées, retraitées, vivant seules ou en couples, que les enfants et adolescents. On peut penser qu'il s'agit des vacances où grands-parents et petits-enfants se retrouvent, en majorité. Ce sont entre autres les chômeurs, les étudiants, les 20-29 ans, les septuagénaires, les personnes dont le niveau de vie est le plus bas qui choisissent plus que la moyenne les vacances en famille, mais aussi les habitants de la région parisienne, peut-être plus éloignés que la moyenne de leur entourage familial ;

- les **séjours découverte** : ils constituent 10 % des séjours d'été (9 % des séjours des multi-partants). Leur objectif principal est de visiter des monuments, des sites, d'avoir des activités culturelles et ils sont le plus souvent organisés en circuits. L'hébergement se fait principalement à l'hôtel ou en gîte, chambre d'hôte, auberge de jeunesse, les déplacements en avion, ou encore en bateau ou en car. Les destinations principales se situent à l'étranger. Le recours à un intermédiaire est fréquent pour ces séjours, généralement courts (de 4 à 7 nuitées). Ils sont privilégiés par les personnes de 50 à 70 ans, les retraités, cadres ou professions intermédiaires, et d'un niveau de vie au-dessus de la médiane. Ils sont rarement le fait de familles avec deux enfants ou plus ;
- les **séjours d'activités** : ils représentent 6 % de l'ensemble des séjours estivaux uniques et 5 % des séjours des multi-partants. On y trouve plutôt des circuits et des séjours en montagne, souvent en France, assez courts (de 4 à 7 nuitées) et pour des motifs variés : faire du sport, avoir des activités culturelles, faire des promenades, des excursions, des rencontres. L'hébergement se fait de préférence en gîte, chambre d'hôte, auberge de jeunesse, le recours à un intermédiaire pour l'organisation y est fréquent. Le transport se fait davantage en bateau ou en car que pour les autres types de séjours. Ils concernent essentiellement les jeunes (moins de 20 ans).

En hiver, le paysage des séjours est beaucoup plus éclaté. On peut identifier :

- les **séjours à la montagne** : ils représentent 32 % des séjours d'hiver uniques et 21 % des séjours des multi-partants. Ils se déroulent le plus souvent dans une location, plutôt en France, et ont une durée moyenne de 6 à 10 nuitées. Ils sont plutôt effectués par des couples avec enfants, des actifs occupés et des personnes ayant un niveau de vie supérieur à la médiane.

Une variante regroupe les séjours à la montagne en gîte, courts ou de moyenne durée (moins de 10 nuitées), préférés des adolescents (10-19 ans), des étudiants et lycéens (7 % des séjours d'hiver uniques et 5 % des séjours des multi-partants) ;

- les **séjours en famille** : ils représentent un tiers des séjours d'hiver et 53 % des séjours des multi-partants. De durée assez courte (5 à 6 nuitées), ils ont lieu le plus souvent en France, dans presque tous les espaces touristiques sauf la montagne (ville, campagne, mer). L'hébergement est assuré par la parentèle. Ils attirent essentiellement les jeunes et les personnes âgées, comme l'été ;
- il existe une deuxième catégorie de séjours en famille, plus minoritaire. On peut les qualifier de **séjours familiaux éclair** (7 % des séjours d'hiver uniques et 9 % des séjours des multi-partants) : ils font généralement 4 nuitées et sont proches de la catégorie précédente. Les chômeurs et personnes de niveau de vie le plus bas (premier quintile) y sont surreprésentés ;
- les **séjours familiaux lointains**, qui constituent environ 5 % des séjours d'hiver uniques, sont très rares parmi les multi-partants (moins de 1 %). Ils sont généralement longs (10 nuitées et plus) et se déroulent dans la famille proche à l'étranger, le plus

souvent en espace urbain. Ils ont la faveur des personnes de niveau de vie modeste ou médian, des enfants de moins de 10 ans, des ouvriers et inactifs ;

- les **séjours soleil et mer**, que l'on peut en fait diviser en deux sous-catégories selon la destination. La première sous-catégorie se déroule à l'étranger, et peut être d'une durée courte (6 à 10 nuitées). La seconde s'effectue en Outre-Mer et inclut également des circuits. Ces séjours à l'étranger comptent pour 9 % de l'ensemble des séjours d'hiver, ceux dans les Dom-Tom pour 4 %. Ils séduisent un même public : personnes âgées de 50 à 69 ans, appartenant à des ménages aisés, vivant en couple sans enfants retraités ou bien artisans, commerçants, chefs d'entreprises ; les cadres et employés y sont légèrement surreprésentés. Ils durent en général au moins dix nuitées ;
- enfin, on trouve également l'hiver des **séjours découverte**, c'est-à-dire des circuits à l'étranger, avec hébergement hôtelier. Cette catégorie rassemble 5 % des séjours d'hiver uniques et 3 % des séjours des multi-partants. Ils totalisent au moins 10 nuitées, voire davantage et concernent plutôt les couples sans enfants et les personnes seules, les retraités, les artisans, commerçants, chefs d'entreprises et les personnes de 50 ans ou plus. □

Bibliographie

[1] CÉZARD M., HAMON-CHOLET S. (1999), « Efforts et risques au travail en 1998 », *Premières synthèses*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Dares, n° 16-1, mai.

[2] CHRISTINE M. (1990), « La géographie des vacances », in *La Société française, Données sociales*, Insee.

[3] Direction du Tourisme (2002), « Bilan de l'année touristique 2001 », en ligne sur le site <http://www.tourisme.equipement.gouv.fr/>.

[4] JAUNEAU Y. (2001), « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer », *Insee première*, n° 819, décembre.

[5] MERLIN P. (2001), « Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ? », *La Documentation française*.

[6] ROUQUETTE C. (2001), « Départs en vacances : la persistance des inégalités », *Économie et statistique*, Insee, n° 345.

[7] ROUQUETTE C., TACHÉ C. (2002), « Les vacances des Français – Résultats de l'enquête Vacances 1999 », *Insee résultats*, série Société, n° 4, mai.
